

Police municipale

La Ville dispose d'une police municipale de proximité qui patrouille dans toute la ville. Elle joue un rôle essentiel pour la sécurité et la tranquillité publique.

- [La police municipale](#)
- [Une présence sur le terrain](#)
- [Une police municipale de proximité](#)

La police municipale

Sous l'autorité du Maire, la police municipale veille au respect des lois et réglementations en vigueur, assure la prévention des infractions en menant des actions de sensibilisation auprès des citoyens, et intervient pour maintenir l'ordre public. En contact direct avec les citoyens, elle contribue à renforcer le lien de confiance et à garantir un cadre de vie serein pour tous.

L'équipe de la police municipale

14 policiers municipaux se relaient du lundi au samedi de 7h30 à 20h et aléatoirement deux soirs par semaine jusqu'à minuit. Selon les besoins, les équipes travaillent parfois aussi le dimanche ou la nuit. Les agents sont joignables au 06 89 81 80 68.

Une chienne fait partie des effectifs de la police municipale depuis 2021. Elle est formée à la détection des stupéfiants.

4 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) participent à la surveillance de l'espace public, relèvent les infractions de stationnement ou les atteintes à la propreté de la voie publique, assistent les agents de traversée devant les écoles et participent aux opérations tranquillité vacances.

2 opérateurs du centre de supervision urbain scrutent les images de vidéoprotection et

assurent le lien avec les policiers municipaux, pour les alerter et assister leurs interventions. Ils effectuent les relectures et transmettent les images à la police nationale sur réquisition.

La police municipale dispose d'un accueil situé dans le hall de l'hôtel de ville. Vous pouvez y faire remonter des informations, être conseillé(e) sur les démarches ou encore les objets perdus.

Il est ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

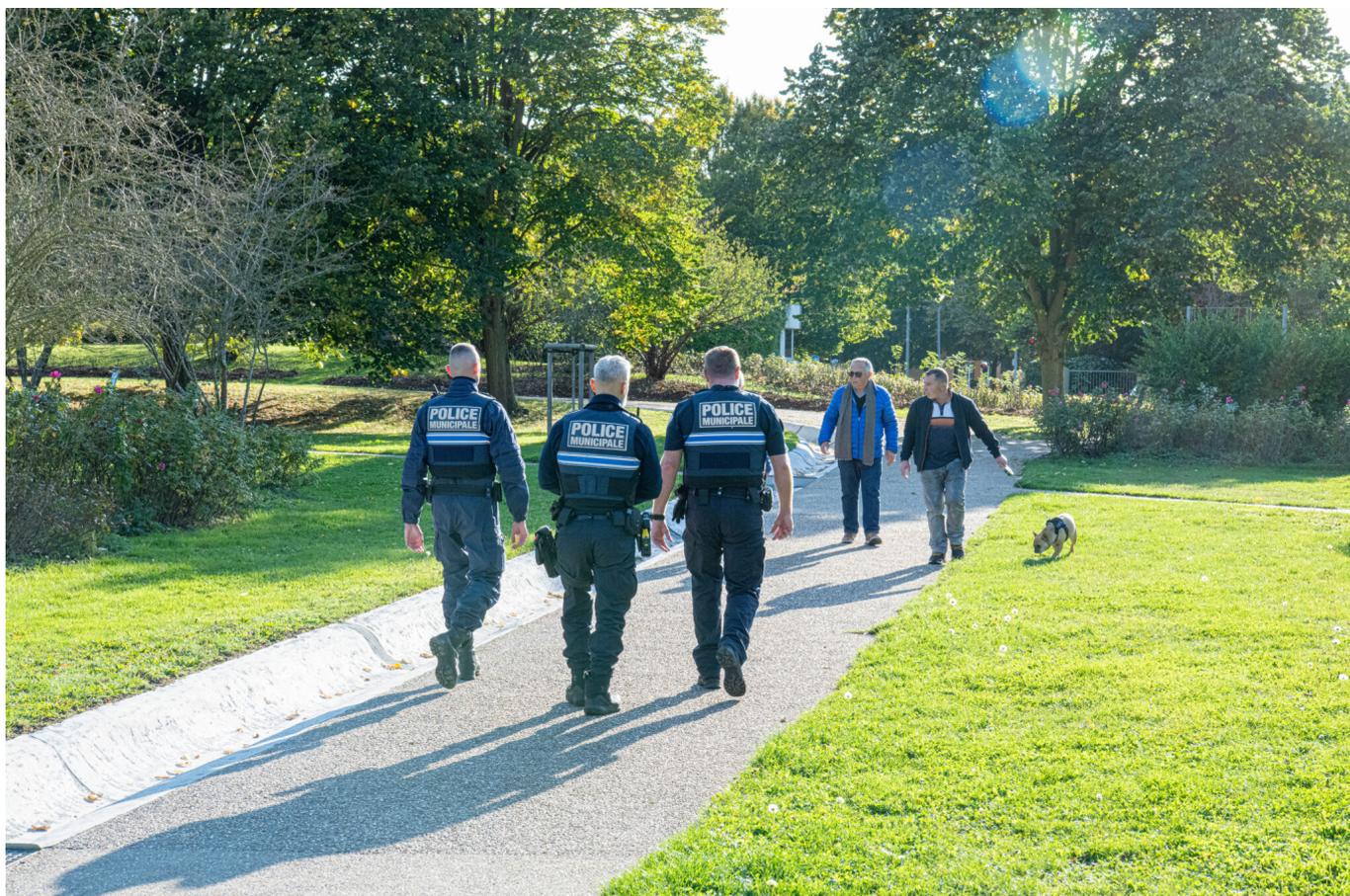
En cas de non-réponse et en cas d'accident ou de trouble à l'ordre public, contactez la police nationale au 17.

contact

Police municipale

Coordonnées :

- 02.35.68.93.71
- Esplanade Tony Larue



Une présence sur le terrain

Dans son rôle de proximité, la police municipale patrouille quotidiennement à pied, à vélo ou en véhicule. Des agents sont aussi présents aux abords des écoles, collèges et lycées aux heures de début et de fin de journée avec un roulement régulier d'un site à l'autre. Les policiers municipaux assurent aussi la sécurité des manifestations municipales.

La patrouille de la police municipale est joignable au 06 89 81 80 68.



Une police municipale de proximité

La police municipale organise régulièrement des rencontres de proximité, partout en ville. Ces moments d'échange vous permettent de poser vos questions et d'obtenir des conseils sur les sujets qui vous préoccupent tels que la sécurité du domicile, le démarchage abusif, la sécurité routière ou encore la sécurité sur Internet. Une invitation est distribuée dans les boîtes aux lettres lorsqu'une rencontre est prévue.

contact

Police municipale

Coordonnées :

- 02.35.68.93.71
- Esplanade Tony Larue